

30 janvier 2025

Autoroute A8 : inauguration de la nouvelle bretelle d'insertion de l'échangeur de Menton n°59

Ce 30 janvier 2025, Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes, Yves JUHEL, Président de la Communauté de la Riviera Française et Maire de Menton, ainsi qu'Éric LEFEBVRE, Directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes, représentant Hugues MOUTOUH, Préfet des Alpes-Maritimes, ont inauguré la nouvelle bretelle d'insertion de l'échangeur de Menton (n°59), en direction de Nice.

Après 20 mois de travaux d'une rare complexité, la nouvelle bretelle allongée a été mise en circulation le 20 décembre 2024. Cette opération a nécessité le déplacement de la RD 22 longeant la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton, le repositionnement de la bretelle d'insertion sur l'A8 en direction de Nice, et l'élargissement du viaduc de Cabrolles pour accueillir une nouvelle voie d'une longueur de plus de 300 mètres.

Cette transformation majeure de l'infrastructure autoroutière permet désormais aux usagers de bénéficier d'une insertion plus fluide et plus sécurisée sur l'autoroute A8, dans un secteur très fréquenté.

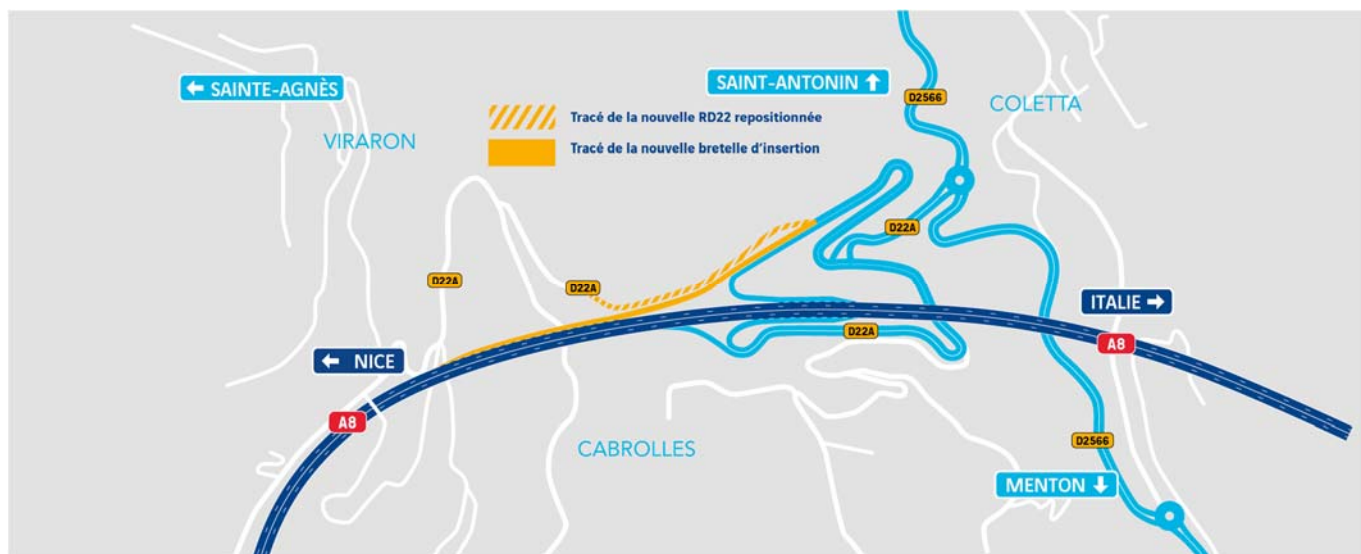


Une nouvelle voie pour un trafic plus fluide et plus sécurisé

Chaque jour, 8000 véhicules s'engagent sur l'autoroute A8 en direction de Nice en empruntant la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton (n°59). Mise en service à la fin des années 1960, l'autoroute A8 entre Roquebrune-Cap-Martin et la frontière italienne, est considérée comme la première autoroute de montagne en France, s'adaptant à un relief particulièrement contraignant, notamment au niveau de l'échangeur de Menton.

Avec une longueur initiale de seulement 90 mètres, la bretelle d'accès à l'autoroute en direction de Nice a fait l'objet de plusieurs études visant à faciliter l'insertion des véhicules sur l'autoroute A8.

Pour améliorer la fluidité et la sécurité des véhicules s'insérant sur l'autoroute en direction de Nice, dans cette zone où l'autoroute franchit des reliefs escarpés grâce notamment au viaduc de Cabrolles, VINCI Autoroutes a engagé d'importants travaux visant à allonger cette voie d'insertion.



Nouvelle bretelle d'insertion de l'échangeur de Menton (n°59) en direction de Nice @ Studio 619

Un chantier d'envergure aux défis techniques majeurs

Conduire un tel chantier au sein d'un environnement aussi contraint et sous circulation a nécessité des prouesses techniques et logistiques. La présence du **viaduc de Cabrolles**, culminant à **51 mètres de hauteur** et le **relief escarpé** de la zone ont conféré à cette opération **un caractère exceptionnel**. Ce projet a requis la mise en œuvre de solutions d'ingénierie de haute technicité et une grande rigueur de la part des équipes impliquées.

L'amélioration de la bretelle d'entrée sur l'autoroute A8 a nécessité :

- **le déplacement de la route départementale RD22**, située à flanc de colline. Cette opération, essentielle pour libérer l'espace nécessaire, a impliqué le creusement et le terrassement de la colline attenante ;
- **le repositionnement de la bretelle d'insertion sur l'A8** en direction de Nice ;
- **l'élargissement du viaduc de Cabrolles** pour prolonger la voie d'insertion, la portant de **90 m à 332 m**.



Ces interventions ont été réalisées dans un environnement contraint, nécessitant une coordination précise pour minimiser l'impact sur le trafic existant et assurer la sécurité des usagers et des équipes intervenant sur le chantier.

Ce projet a également permis d'améliorer l'état général des équipements de l'échangeur de Menton. Les autres bretelles d'entrée et de sortie ont fait l'objet de travaux de rénovation, notamment sur les dispositifs de retenue et les revêtements de chaussées.



Une nouvelle voie d'insertion pour plus de confort et de sécurité @ Studio 619

L'investissement total s'élève à plus de 18 millions d'euros pour l'ensemble de l'opération, entièrement financés par VINCI Autoroutes.

La nouvelle bretelle a été mise en circulation le 20 décembre 2024.

Lors de la cérémonie, M. Yves JUHEL, Président de la Communauté de la Riviera française, Maire de Menton, a souligné l'importance de cette infrastructure pour le développement local :

« Avec plusieurs milliers de véhicules qui l'empruntent chaque jour, c'est une grande satisfaction de se retrouver aujourd'hui pour inaugurer cette nouvelle bretelle de l'échangeur de Menton qui a été livrée dans les délais. Un chantier d'une rare complexité qui a mobilisé des compétences exceptionnelles et un bel effort collectif. Je veux saluer l'engagement de tous les intervenants du chantier. Ces travaux s'inscrivent dans la valorisation du territoire de la Riviera française dans les Alpes-Maritimes. Ce projet comportait par ailleurs un volet environnemental. Les initiatives de ce type pour protéger la nature s'inscrivent dans une vision d'avenir qui importent à nos citoyens. »

M. Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes, a mis en avant les défis techniques relevés :

« Ce chantier, réalisé dans un environnement contraint, illustre la capacité de VINCI Autoroutes à mener des opérations complexes pour garantir la sécurité et le confort des usagers lors de leurs déplacements. La configuration initiale de cette bretelle correspondait à une époque où le trafic n'était pas aussi dense. Il était important de pouvoir l'améliorer malgré les contraintes de relief et la complexité d'une telle opération. Menée avec brio, en 20 mois, par nos équipes de construction et des entreprises partenaires, cette opération permet aujourd'hui aux mentonnais et aux habitants des communes environnantes, dont ceux de Ste Agnès et Gorbio, de bénéficier de conditions de sécurité renforcées lors de leurs insertions sur l'autoroute. Cette opération est l'illustration de la capacité des concessions à former des aménagements au service des territoires. Face au besoin d'investissement dans notre pays, notamment pour lutter contre le réchauffement climatique, le modèle de concession montre ses vertus. »

Enfin, M. Eric LEFEBVRE, Directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes des Alpes Maritimes, représentant de Hugues MOUTOUH, Préfet des Alpes-Maritimes, a rappelé l'importance de la collaboration entre les acteurs publics et privés :

« Pour les représentants de l'Etat c'est l'occasion d'admirer le savoir faire et le professionnalisme de VINCI Autoroutes et de ses partenaires. Cette nouvelle bretelle améliore désormais le confort des usagers de l'autoroute A8 en répondant aux objectifs de sécurité et de fluidité de cet axe stratégique de notre département. 20 mois seulement de travaux pour améliorer le confort des usagers de l'A8. »

Un engagement fort en faveur de l'environnement

Conscient des enjeux environnementaux, VINCI Autoroutes a intégré des mesures écologiques dès la conception du projet. Des nichoirs pour les martinets pâles ont été installés sur le viaduc de Cabrolles pour préserver l'avifaune locale. Le dispositif régulièrement contrôlé par la Ligue de Protection des Oiseaux a parfaitement fonctionné et les équipes ont pu constater l'envol des oisillons.



@Studio 619



@Naturalia @lenaicRoussel

Tout au long du chantier, l'utilisation de matériaux recyclés et la réduction de l'empreinte carbone ont été privilégiées, conformément à la démarche **Ambition Environnement 2030** engagée par VINCI Autoroutes.



Promouvoir
**UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**



Préserver
**LES MILIEUX
NATURELS**



Lutter contre
**LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



En amont des travaux, recueil de toutes les informations disponibles concernant l'opération (données matériaux, énergie, déchets).



Analyse pour identifier les principaux postes d'émissions de GES des travaux, et mise en place de mesures pour réduire l'empreinte carbone.



Suivi de la mise en œuvre de ces mesures avec des remontées régulières demandées aux entreprises qui interviennent sur les chantiers de la maîtrise d'ouvrage VINCI Autoroutes.

Sur ce chantier, plusieurs leviers ont été actionnés afin de réduire l'empreinte carbone :

- 50 % des aciers de la charpente métallique ont été recyclés ;
- 100 % des eaux de lavage des engins ont été réutilisées ;
- Les enrobés utilisés contenaient jusqu'à 30% de matériaux recyclés ;
- Les travaux de terrassements ont été optimisés par une baisse significative des transports et une limitation de l'usage des produits émissifs ;
- Les aciers étaient issus de filières recyclées à 90% ;
- Les bétons et ciments utilisés sont 100% bas carbone.

Des mesures d'insertion sociale

Ce chantier a également renforcé l'engagement en faveur de l'insertion professionnelle. Sur les 90 000 heures du chantier, mobilisant des ouvriers locaux et des entreprises du territoire, plus de 3 000 heures de travail ont été dédiées à une démarche d'insertion professionnelle, créant de véritables opportunités pour des personnes éloignées du marché du travail.

La mise en service de cette nouvelle infrastructure représente par ailleurs une avancée majeure pour la fluidité du trafic et la sécurité routière sur l'autoroute A8, au bénéfice de l'ensemble des usagers. À ce titre, elle contribuera au dynamisme de la région.

Sécurité 100% chantiers

En ligne avec son objectif « zéro accident » inscrit dans la démarche Sécurité 100% chantiers de VINCI Autoroutes, ce chantier exemplaire n'a enregistré aucun blessé.

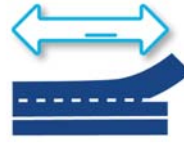
Les chiffres clés du chantier



Plus de 18 M€ financés par VINCI Autoroutes



Une entrée d'autoroute sécurisée



Une bretelle allongée : +242 m



Un viaduc élargi, avec une 3^{ème} voie



90 000 h de travail, dont 3 000 h dédiées à l'insertion



Terrassement de la colline : 4 400 m³ de terre décaissée



800 tonnes de charpente métallique



Jusqu'à 35 personnes employées sur le chantier

Les entreprises mobilisées sur le chantier

- **Maître d'ouvrage** : VINCI Autoroutes
- **Maître d'œuvre** : EGIS
- **Groupement travaux** : BOUYGUES TP, BIT COSTRUZIONI, COLAS, COGECI,
 - Sous-traitants chargés de la paroi cloutée : NGE Fondation, SHTP, GEOGC
 - Sous-traitant chargé du balisage de la RD22 : AGILIS
 - Sous-traitant chargé des dispositifs de sécurité : AXIMUM
- **Cabinet d'environnement** : NATURALIA, TPF Ingénierie
- **Contrôle sécurité et protection de la santé** : EUROPACTE

Les grandes étapes du chantier en images (crédit photo @dronederegard)



Situation avant travaux – octobre 2019



Rognage de la colline pour déplacer la RD22



Repositionnement de la RD22 et du tracé de la bretelle d'insertion



Installation des plateformes de travail



Vue des caissons posés le long du viaduc de Cabrolles



Élargissement du tablier du viaduc de Cabrolles



Ouverture de la nouvelle bretelle de Menton à la circulation le 20 déc. 2024



Nouvelle bretelle d'insertion de l'échangeur de Menton – 20 décembre 2024 @studio619

Contacts presse :

Ludivine MIFSUD - ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com, 06 99 27 52 54

Bertrand WIPF SCHEIBEL - bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com - 06 80 47 92 42

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).